AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-4-72 297834

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL

25 frs

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - La végétation continue à être ralentie du fait de l'abaissement des températures, mais des germes actuellement très nombreux sont susceptibles de provoquer des contaminations en cas de pluie. En conséquence:

- dans les vergers des départements de Maine et Loire, de la Loire Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée, renouveler immédiatement la protection.
- dans les vergers des départements de la Sarthe, de la Mayenne et du Nord de la Loire Atlantique, renouveler la protection à la fin de la semaine en cours.

TAVELURE DU POMMIER - La végétation a également été ralentie par l'abaissement des températures, mais des contaminations graves peuvent se produire en cas de pluie. En conséquence:

- dans les vergers des départements du Maine et Loire, de la Loire Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée, renouveler la protection à la fin de la semaine en cours.
- dans les vergers de la Sarthe, de la Mayenne et du Nord de la Loire Atlantique, effectuer un nouveau traitement.

OIDIUM DU POMMIER - Bien que l'évolution de la maladie soit ralentie par les conditions climatiques actuelles, il est utile, sur les variétés sensibles, de profiter du traitement anti-tavelure pour intervenir contre l'Oïdium.

PUCERONS DU POIRIER ET DU POMMIER - Continuer à surveiller les vergers et intervenir en cas de nécessité.

CHENILLES DEFOLIATRICES - Les premières chenilles défoliatrices ont été observées, en particulier sur pommiers. Se rappeler que ces parasites posent localement quelques problèmes. Surveiller les cultures et, en cas de nécessité, ajouter aux bouillies anti-tavelure un produit à base soit d'Arséniate de plomb (80 grs d'arsénic/Hl.), d'Azinphos (40 gr de M.A./Hl.), de Lindane (20 grs de M.A./HL.), de Parathion éthyl (25 gr de M.A./Hl.), de Parathion méthyl (30 gr de M.A./Hl.), de Phosalone (60 gr de M.A./Hl). Bacillus thuringiensis peut être également utilisé (400 gr de la spécialité commerciale).

MONILIOSE DU CERISIER ET DU PRUNIER - Envisager un traitement à la fin de la floraison.

ARAIGNEE ROUGE - Il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Effectuer un nouveau traitement dans les premiers jours de la semaine du 10 au 16 Avril.

PROTECTION DES ABEILLES - Il est rappelé que tous les traitements réalisés pendant la floraison des arbres ne peuvent être effectués qu'avec des pesticides non toxiques pour les abeilles, à savoir: Quinométhionate, Chlorphénamidine, Dicofol, Diéthion, Endosulfan, Phosalone, Polychlorocamphane, Pyrethrines, Roténone, Tétradifon, Tétrasul, Thioquinox, Toxaphène.

VIGNE

EXCORIOSE - Le premier traitement en cours de végétation à l'aide soit de Mancozèbe, de Propinèbe, de Folpel ou de Dichlofluanide, doit être effectué lorsqu'environ 50% des bourgeons sont au stade C-D (C= pointes vertes visibles dans les bourgeons; D= sortie des feuilles encore assemblées et dont la base est toujours protégée par la bourre). Se référer aux yeux portés par la base des baguettes. Ce stade est ou va être atteint très prochainement dans la plupart des vignobles (se reporter à la note du 25 février 1972).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Pays de la Loire"
J. DIXMERAS

Les Ingénieurs Chargés des Avertissements Agricoles
R.. GEOFFRION - J. BOUCHET

12

TIRAGE DU 4 AVRIL 1972

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur Gérant : L. BOUYX